

<b>CHAMPIONNAT DE L'OUEST HIVER</b>	
Date : du vendredi 16 décembre au dimanche 18 décembre 2011	
Bassin : <b>25 m x 25</b>	Lieu : <b>LE MANS (à confirmer)</b>
Engagements extranat du 23 novembre au 11 décembre minuit	

*Compétition d'animation*

Engagement : 9 €

à verser au comité régional d'origine

Programme	Vendredi 17 décembre		Samedi 18 décembre		Dimanche 19 décembre	
	7 h 30	15 h 30	7 h 30	15 h 30	7 h 00	13 h 45
Ouverture des portes						
Début des épreuves	9 h 00	17 h 00	9 h 00	17 h 00	8 h 30	14 h 45
Type d'épreuve	Séries	Finales	Séries	Finales	Séries	Finales
Épreuves	400 nage libre Séries lentes	50 m dos	100 papillon	50 m brasse	1500 NL messieurs Séries lentes	50 m papillon
	100 m brasse	50 nage libre	800 libre dames Séries lentes	100 papillon	200 papillon	1500 NL messieurs Série rapide
	400 4 nages Séries lentes	400 nage libre Série rapide	200 4 nages	800 libre dames Série rapide	100 m dos	200 papillon
	50 dos	100 brasse	200 m dos	200 4 nages	200 brasse	100 dos
	50 nage libre	400 m 4 nages Série rapide	100 nage libre	200 dos	200 nage libre	200 brasse
			50 brasse	100 nage libre	50 papillon	200 m nage libre

### Réunion technique le jeudi 15 décembre à 18 h 30

Pourront participer les nageurs ayant réalisé les temps de qualification de la grille interrégionale (voir annexe) en bassin de 50 entre le 16 septembre 2010 et le 15 septembre 2011, ou tous bassins entre le 16 septembre 2011 et le 4 décembre 2011.

Les nageurs qualifiés aux championnats de France petit bassin jeunes n'ont pas accès à cette compétition.

Les benjamins n'ont pas accès à cette compétition.

Les séries seront nagées toutes catégories confondues (sur 10 lignes d'eau), avec finales A par catégorie (minimes, cadets, juniors/seniors) sur 10 lignes également.

Les 400 nage libre, 400 4 nages, ainsi que les 800 m nage libre dames et 1500 libre messieurs seront nagés toutes catégories, classement au temps (la meilleure série l'après-midi, séries le matin).

Les trois premiers de chaque épreuve par catégorie seront récompensés.

L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de séries par épreuve selon la durée de compétition.

**Chaque club ayant plus de 5 nageurs engagés est tenu de fournir un officiel**